

**Commune de
Molenbeek-Saint-Jean
Monsieur P. LEMAIRE
Service de l'Urbanisme
Rue du Comte de Flandre, 20**

B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 33.270
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2.95/s.343
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de Liverpool, 17.
Réaménagement d'un espace commercial avec modification de volume.

En réponse à votre lettre du 16 février 2004, en référence, reçue le 18 février, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 4 mars 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les remarques suivantes.

L'immeuble concerné par la demande se situe dans la zone de protection de la maison située à l'angle de la rue de Liverpool et de la rue Heyvaert. Le projet porte à la fois sur la modification de la façade de la maison avant et sur la modification du dépôt arrière. Le but des interventions consiste à augmenter la capacité d'exposition des voitures d'occasion.

Si le rehaussement de la façade est sans conséquence sur la maison classée relativement éloignée, l'intervention ne constitue pas une amélioration de la situation actuelle sur le plan esthétique, (malgré le remplacement de l'actuelle porte sectionnelle par une vitrine type show-room). Elle pourrait être améliorée en respectant davantage le rythme des baies.

La CRMS regrette la volonté de sur-occuper l'intérieur d'îlot à des fins d'entreposage d'automobiles. Cette activité 'morte', largement pratiquée dans le quartier, n'est pas sans danger. La Commission rappelle à la Commune qu'elle avait prévu de démolir un atelier de qualité, chaussée de Gand, précisément parce qu'il se trouvait en intérieur d'îlot. La CRMS ne peut encourager la demande sachant que la modification de la toiture de ce dépôt a pour objectif d'augmenter la capacité d'exposition. Concernant le placement d'enseignes, la CRMS demande de se conformer au RRU et préconise de manière générale un choix de lettres détournées, non éclairées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.

J. DEGRYSE
Président